

Nostro peragere quæ omnia per ipsum rite ac legitime peracta
 pro rato et grato Nos suscepturos velle Spondemus et cavemus
 in cujus rei fidem præsentibus manu nostra subscriptas Sigillo
 nostro communiri fecimus. Datum Gedani die decima quinta
 mensis Februarii Anno Domini millesimo Septingentesi-
 mo Trigesimo Primo

Ferdinandus L.S.
 Dux Curlandiæ
 et Semigalliæ.

Ce jour donc préfixé vers les dix heures du matin les Gardes
 les Drabans et les Carabiniers de Sa Majesté vinrent occu-
 per leurs postes respectifs dont les premiers prirent les leurs
 dans la Cour du Château les seconds dans la Salle du vestibule
 du côté de l'escalier tournoyant et les troisièmes en delà la
 Salle des Senateurs jusqu'au Grand escalier & dans la vieille
 Cour du Château un gros de Cavalerie du corps des Drabans
 se tenoit à Cheval devant la porte du Château tout auprès
 des Canons se posta la Compagnie Hongroise de S. C. le Grand
 Marechal de la Couronne. Dans cette intervalle il s'assembla
 plus de 60 Carosses des M^{rs} les Senateurs et Grands Offi-
 ciers de la Couronne et de Lithoanie atelés de six chevaux
 pour faire honneur à celui du Roi derrière lequel venoit
 celui de M^r le Ministre Plenipoténtiaire du Duc de Cour-
 lande avec tout son cortège. lorsqu'onze heures vinrent à sonner
 tous ces carosses furent en mouvement suivant l'ordre de la marche
 pour entrer au château d'où afin d'éviter la confusion ils
 sortoient d'abord par l'autre porte du côté du Couvent des
 Bernardines. Le Carosse du Roi étoit suivant l'usage précédé
 immédiatement par celui de M^r le Grand Marechal de la
 Couronne devant lequel marchoient 14 valets de pied et es-
 Heyduques habillés d'une livrée neuve de couleur rouge
 et galonnée d'écaillement. Ceux des autres Ministres d'Etat pré-
 cédoient